

Un pays de nature, de forêt et d'eau

Les forêts de Senonches et de La Ferté-Vidame forment un espace naturel très riche. La randonnée est la meilleure façon de découvrir les différents sites, remarquables par l'omniprésence de l'eau et de la forêt.

Le ruissellement a creusé les vallons de ce plateau qui domine l'Eure. Un chevelu de ruisseaux forme la Meuvette, la Blaise et la Gervaine. Un chapelet d'étangs reçoit l'eau de ce réseau hydrographique complexe. Les circuits 6 et 7 passent par les étangs de la Bénétte et de Tardais, les circuits 8,9 et 12 par le lac Arthur Rémy.

Les tourbières (tourbière des Froux, forêt humide des Mousseuses, zone tourbeuse de l'étang de Tardais) recèlent une végétation très particulière telle que les sphaignes (mousses), qui participe à la biodiversité.

Les nombreuses mares forestières abritent une faune et une flore spécifiques. Elles servent aussi de point d'eau aux animaux.

Les chênes et les hêtres (ces derniers de moins en moins bien adaptés du fait de sécheresses récurrentes) sont les principales essences de la forêt (circuits 1,5,12...). Les résineux couvrent les pentes, les sols les plus pauvres et les zones dévastées par les bombardements de la seconde guerre mondiale.

Les sites les plus remarquables sont recensés dans des inventaires régionaux, nationaux et européens et bénéficient, pour certains, de mesures de protection.



L'étang de la Bénétte est artificiel. Il est alimenté par la Gervaine qui fut un ancien canal de transport du bois. Vivier à poissons, il héberge amphibiens, insectes et des plantes remarquables (circuit 6).



Le gouttier est le nom donné aux ruisseaux qui serpentent à travers la forêt. Ils drainent les eaux des terrains marécageux vers les étangs mais l'eau n'y coule pas en permanence.

La forêt... où tous les sens sont en émoi !

La forêt est un monde vivant, aux multiples odeurs : humus, fleurs et baies, aiguilles et feuillages froissés, odeurs entêtantes de la résine, du bois fraîchement coupé... Et que dire des effluves mystérieux que la forêt répand après la pluie ou par forte chaleur ? ...

La forêt, c'est aussi la lumière, qui varie au fil des saisons et de la journée. L'aurore et le crépuscule sont les moments les plus spectaculaires... et les plus favorables pour l'observation des animaux. Une promenade au crépuscule vous fera découvrir d'autres ambiances et d'autres sensations.

La forêt ne se découvre pas qu'avec les yeux, mettez tous vos sens en éveil !



La forêt communale des Mousseuses, à La Ferté-Vidame, offre à la fois un paysage surprenant et une forêt humide d'une très grande richesse écologique, qui a justifié sa reconnaissance comme site naturel d'intérêt européen.

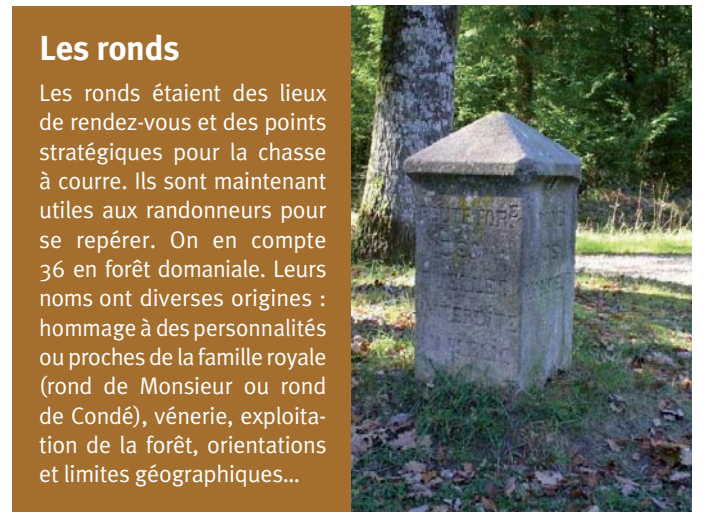
Une forêt et des hommes



Le Perche a longtemps été couvert de forêts. Le massif forestier de Senonches - La Ferté-Vidame, défriché au Moyen-Âge pour les besoins de la population, occupe actuellement le plateau qui domine la vallée de l'Eure.

A la Révolution, seule la forêt de Senonches devint bien national. La forêt de La Ferté-Vidame est privée, à l'exception de la forêt communale appelée « forêt des Mousseuses ». La commune de Manou possède aussi sa forêt communale où se trouve la tourbière des Froux.

Au milieu du 18^e siècle la forêt domaniale de Senonches a été divisée en cantons et parcelles numérotées pour délimiter les coupes. Des lignes droites ont été créées pour sortir les bois récoltés. Aux intersections, des ronds permettent leur stockage.



Les ronds étaient des lieux de rendez-vous et des points stratégiques pour la chasse à courre. Ils sont maintenant utiles aux randonneurs pour se repérer. On en compte 36 en forêt domaniale. Leurs noms ont diverses origines : hommage à des personnalités ou proches de la famille royale (rond de Monsieur ou rond de Condé), vénérie, exploitation de la forêt, orientations et limites géographiques...

Des lieux chargés d'histoire



Le site du château de La Ferté-Vidame, avec les bassins des Mousseuses, témoigne de sa splendeur passée. Le parc reste un lieu à l'ambiance très particulière et changeante au fil des saisons.

Si Senonches et La Ferté-Vidame ont en commun la forte présence de la forêt et de l'eau, elles sont cependant très différentes.

Senonches a toujours développé un lien intime avec la forêt qui l'enserme. La cité doit son charme particulier à cette présence, à la qualité de son bâti percheron et à l'eau qui façonne son paysage entre gouttières, sources, lavoirs et étangs. On pourrait presque dire que c'est une ville d'eau ! Un projet de station thermale avait même été initié en 1937, puis abandonné à cause de la guerre. Le lac Arthur Rémy, qui réunit les pêcheurs, est le lieu de nombreuses manifestations. Il est aussi le point de départ (au « rond de Battenberg ») de la plupart des randonnées pédestres. L'étang de L'Isle (circuits 8 et 9) a quant à lui été asséché et fait l'objet d'une gestion naturelle.



Le « château », en cours de réhabilitation, présentera une scénographie sur l'homme, la forêt et le bois en s'appuyant sur l'histoire locale. L'église et les belles demeures portent les traces de son passé seigneurial et surtout industriel (verrière, métallurgie, travail du bois). Les rues « des laitiers » et « du vieux fourneau » qu'empruntent les circuits 8 et 9 en sont autant de témoignages.

Autrefois employé comme matériau de construction, le grison est un conglomérat de morceaux de silex liés entre eux par de l'oxyde de fer qui lui donne sa couleur rousse.



Fabriquer des lattes de bois était l'un des nombreux métiers liés à la forêt. Elle était intimement mêlée à la vie quotidienne des familles.

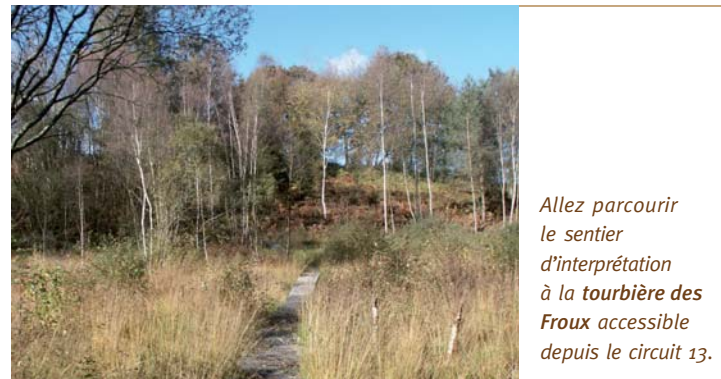
La forêt a longtemps été essentielle à l'alimentation en procurant viandes, poissons et crustacés, fruits sauvages, miel et champignons, et la matière première pour la fabrication d'objets usuels (on comptait 69 sabotiers en 1886 !).

Elle fournissait également du **bois de chauffage** aux habitants et du **charbon** aux forges, fonderies et hauts-fourneaux locaux.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, des **matériaux sont extraits** de son sous-sol : sable, fer, marne. Peu de traces d'extraction subsistent de ces anciennes zones d'extraction.

La forêt a aussi joué un autre rôle emblématique : des vitraux de la cathédrale de Chartres, fabriqués à partir du sable et de la fougère aigle, proviendraient des verreries des environs de Tardais.

Aujourd'hui, la forêt est réputée pour sa production de bois d'œuvre de qualité. Mais elle est aussi appréciée pour de nouvelles fonctions utiles aux hommes : cadre de vie, épuration de l'eau et de l'air, lieu de détente et d'activités touristiques...



Allez parcourir le sentier d'interprétation à la tourbière des Froux accessible depuis le circuit 13.

La forêt domaniale aujourd'hui



Les forestiers aident les arbres à naître, grandir et se reproduire, puis «récoltent» le bois. C'est la sylviculture.

L'Office National des Forêts (ONF) gère la forêt domaniale de Senonches et les forêts communales de La Ferté-Vidame et de Manou. Dans ces forêts, la production de bois d'œuvre est un enjeu fort et permet d'approvisionner notamment la filière de transformation de bois de chêne de qualité. La forêt est cultivée, les paysages évoluent en fonction de la sylviculture et de l'âge des peuplements.

L'ONF intègre dans sa gestion forestière la protection et la préservation des milieux naturels. Les sites remarquables tels que les zones humides proches des étangs, les mares ou la tourbière des Froux font l'objet d'une gestion particulière.

La chasse, bien qu'elle soit considérée comme une activité de loisirs, est avant tout nécessaire à la régulation des populations animales et au bon développement de la végétation.

Pour l'accueil du public, l'ONF réalise, en collaboration avec des partenaires financiers et techniques, des aménagements : aires de pique-nique, sentiers de randonnées, panneaux d'information pédagogiques (circuit 6)...

La forêt est fréquentée par les promeneurs, chasseurs, exploitants forestiers... Respectons les lieux et faisons de la nature un espace de convivialité... toute l'année !



En accord avec l'ONF et le Conseil général d'Eure-et-Loir, une association assure le balisage des circuits selon les normes nationales en lien avec le Comité départemental de randonnée pédestre.



L'automne est une période privilégiée pour les amoureux de la forêt, qui peuvent profiter de ses nombreux attraits et de l'explosion des couleurs (ici l'étang de la Bénétte).

Les différentes pratiques de chasse

Plusieurs modes de chasse sont pratiqués en forêt : la chasse à tir en battue sur cervidés et sangliers, à tir à l'approche sur chevreuils, à courre aux cerfs, aux chevreuils et aux lièvres.

Dès l'automne, les calendriers de chasse sont affichés et disponibles dans les mairies ainsi qu'auprès des agents de l'Office National des Forêts.

Le dimanche, la chasse n'est pas pratiquée en forêt domaniale. Mais elle reste autorisée dans les forêts privées et sur les terrains agricoles.



La cueillette des champignons (ici des cèpes) est un événement à l'automne. La quantité autorisée est d'un panier par personne, pour un usage familial.

Poursuivez votre découverte

Des fiches complémentaires sur les différentes thématiques abordées dans ce document sont téléchargeables sur le site Internet du Conseil général d'Eure-et-Loir www.eurelien.fr à la rubrique loisirs-nature.

Les fiches des circuits téléchargeables mentionnés sont disponibles gratuitement sur www.123randonnee.fr, site officiel de la randonnée et des loisirs-nature en Eure-et-Loir, qui propose aussi de nombreuses autres informations et idées de découvertes. Les autres circuits figurent dans des **topoguides édités par la Fédération Française de Randonnée pédestre** : «L'Eure-et-Loir à pied » et « Le Perche à pied », en vente dans certaines librairies ou à commander sur le site internet www.123randonnee.fr

D'autres loisirs-nature sont possibles autour de Senonches et La Ferté-Vidame et plus largement dans tout le Perche : découverte de la nature, circuits de découverte à vélo ou en voiture, sorties à cheval, sorties en attelage, pêche, baignade...

Des hébergements variés vous accueilleront : gîtes ruraux, gîte forestier, chambres d'hôtes, hôtels, camping, camping-nature avec Huttoopia, etc...



PLUS D'INFORMATIONS SUR :
www.eurelien.fr
www.123randonnee.fr
www.tourisme28.com
www.oreeduperche.com
www.senonches.com
www.amisforestsensonches.com
www.parc-naturel-perche.fr
www.cen-centre.org
et aussi sur www.onf.fr



Le célèbre peintre Maurice de Vlaminck (1876-1958) a vécu en Eure-et-Loir plus de vingt-cinq ans. Il s'est inspiré des paysages du Perche pour plusieurs tableaux, dont «Chênes dans la forêt de Senonches» - 1937 (Collection particulière, France).

Charte du promeneur en forêt



RAPPEL
RESPECTEZ LES CIRCUITS DE RANDONNÉE BALISÉS ET LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

- Il sait que le feu est l'ennemi de la forêt.
- Il n'abandonne pas ses détritus en forêt. «Emportez vos déchets»
- Il modère ses cueillettes et sait que les fleurs arrachées ne repoussent pas.
- Il respecte les routes forestières fermées et les chemins balisés.
- Il fait attention à son chien.
- Il sait que les branches cassées peuvent tomber à tout moment.
- Il sait que les jeunes pousses sont fragiles. Il se garde de troubler leur croissance.
- Il sait que les tas de bois peuvent s'écrouler si on les escalade.
- Les animaux sont chez eux, le promeneur les laisse en paix.

D'octobre à mars, afin d'assurer la sécurité des usagers, la forêt domaniale de Senonches est interdite au public les lundis, vendredis et samedis de chasses à tir, mais reste accessible les jours de chasses à courre. Consultez les calendriers affichés dans les mairies avant toute promenade.



Office National des Forêts, Eure-et-Loir Conseil général, Les espaces naturels sensibles d'Eure-et-Loir



CARTES I.G.N 1/25000
2114 Ouest • 2014 Est
2015 Est
1915 Ouest • 1915 Est
1916 Ouest • 1916 Est

www.eurelien.fr
Site officiel du Conseil général en Eure-et-Loir

www.123randonnee.fr
Site officiel de la randonnée et des loisirs-nature en Eure-et-Loir

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
Agence Centre Val de Loire
100, boulevard de la Salle
BP 22
45760 Boigny-sur-Bionne
Tél. : 02 38 65 47 00

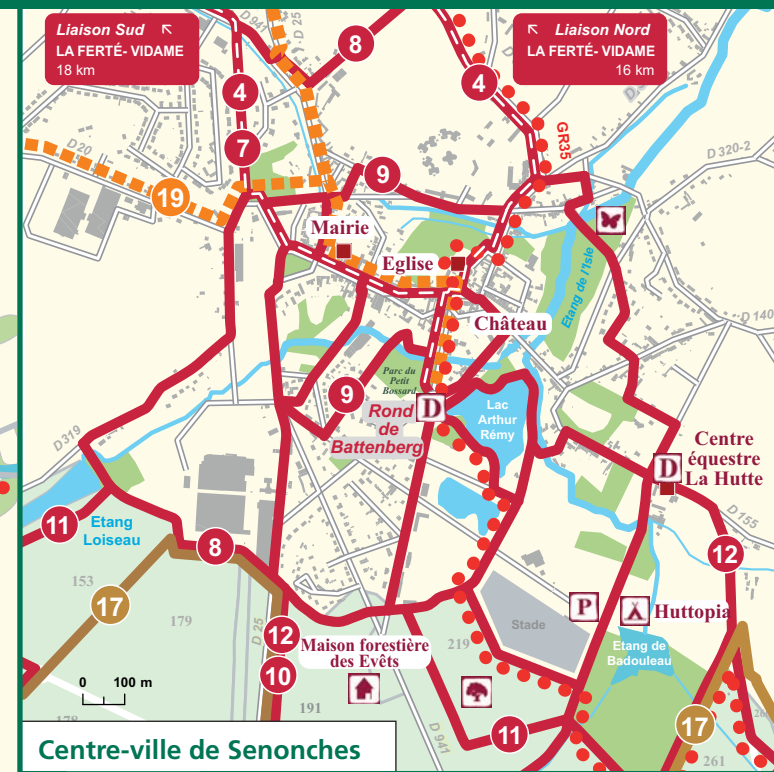
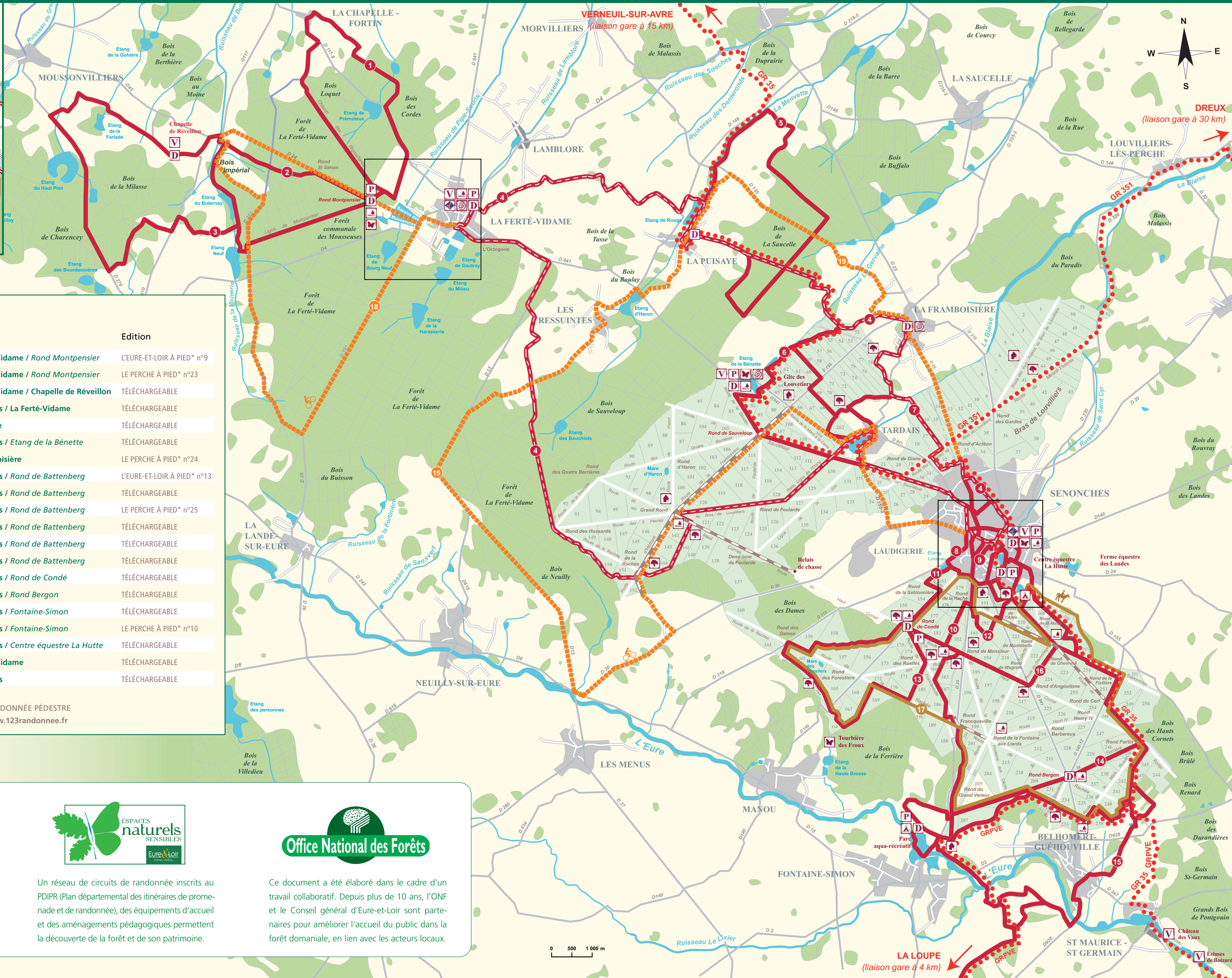
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME D'EURE-ET-LOIR
Tél. : 02 37 84 01 01

OFFICE DE TOURISME DE LA FERTÉ-VIDAME
Tél. : 02 37 37 68 59

OFFICE DE TOURISME DE SENONCHES
Tél. : 02 37 37 80 11

Office National des Forêts, Eure-et-Loir Conseil général, Les espaces naturels sensibles d'Eure-et-Loir

FORÊTS DE SENONCHES ET DE LA FERTÉ-VIDAME



LISTE DES CIRCUITS

Nom du circuit	Départ	Edition
1 Le fief du duc de Saint-Simon	La Ferté-Vidame / Rond Montpensier	L'EURE-ET-LOIR À PIED* n°9
2 La chapelle de Réveillon	La Ferté-Vidame / Rond Montpensier	LE PERCHE À PIED* n°23
3 Sentier Saint-Hubert	La Ferté-Vidame / Chapelle de Réveillon	TÉLÉCHARGEABLE
4 Autour de la forêt	Senonches / La Ferté-Vidame	TÉLÉCHARGEABLE
5 Le bois de la Saucelle	La Puisaye	TÉLÉCHARGEABLE
6 Sentier de découverte	Senonches / Etang de la Bénette	TÉLÉCHARGEABLE
En passant par la Bénette	La Framboisière	LE PERCHE À PIED* n°24
7 Forêt et étang de Senonches	Senonches / Rond de Battenberg	L'EURE-ET-LOIR À PIED* n°13
8 Circuit nature	Senonches / Rond de Battenberg	TÉLÉCHARGEABLE
9 En pays senonchois	Senonches / Rond de Battenberg	LE PERCHE À PIED* n°25
10 Les ronds de la forêt	Senonches / Rond de Battenberg	TÉLÉCHARGEABLE
11 Des paysages changeants	Senonches / Rond de Battenberg	TÉLÉCHARGEABLE
12 Circuit de l'eau	Senonches / Rond de Battenberg	TÉLÉCHARGEABLE
13 Rendez-vous au rond de Condé	Senonches / Rond de Condé	TÉLÉCHARGEABLE
14 Les horizons de la vallée de l'Eure	Senonches / Rond Bergon	TÉLÉCHARGEABLE
15 Forêt et vallée de l'Eure	Senonches / Fontaine-Simon	TÉLÉCHARGEABLE
16 La forêt domaniale de Senonches	Senonches / Fontaine-Simon	LE PERCHE À PIED* n°10
17 En forêt de Senonches	Senonches / Centre équestre La Hutte	TÉLÉCHARGEABLE
18 La chapelle de Réveillon	La Ferté-Vidame	TÉLÉCHARGEABLE
19 En forêt domaniale	Senonches	TÉLÉCHARGEABLE

* Topoguides® de la FÉDÉRATION FRANCAISE DE RANDONNÉE PÉDESTRE
Autres circuits : téléchargeables gratuitement sur www.123randonnee.fr



Ce cartoguide a été réalisé et financé dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles du Conseil général d'Eure-et-Loir, dont l'une des compétences est la protection et la valorisation de la biodiversité et des paysages.



Un réseau de circuits de randonnée inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), des équipements d'accueil et des aménagements pédagogiques permettent la découverte de la forêt et de son patrimoine.



Ce document a été élaboré dans le cadre d'un travail collaboratif. Depuis plus de 10 ans, l'ONF et le Conseil général d'Eure-et-Loir sont partenaires pour améliorer l'accueil du public dans la forêt domaniale, en lien avec les acteurs locaux.

Forêt domaniale de Senonches

34 Numéro de parcelle forestière visible sur le terrain à chaque angle de parcelle

Forêt privée non ouverte au public sauf circuits de randonnées balisés

Routes et allées forestières

Route départementale

Route secondaire

Allée forestière ouverte à la circulation de véhicules motorisés, excepté les jours de chasse

Allée forestière fermée à la circulation de véhicules motorisés

Sites remarquables, d'accueil ou de loisirs

Office de Tourisme

Site naturel remarquable

Arbre ou peuplement remarquable

Aménagement pédagogique

Musée, château ou autre curiosité à voir

Maison forestière ou gîte forestier

Aire de pique-nique (Emportez vos déchets!)

Parking aménagé

Circuits de randonnée

Vous êtes les bienvenus sur les circuits de randonnées balisés et en forêt domaniale. Ne pénétrez pas dans les propriétés privées. Respectez les milieux naturels et les autres utilisateurs : randonneurs, cyclistes, cavaliers, forestiers, bûcherons, ...

Départ de circuit

Grande randonnée GR 35 (Verneuil-sur-Avre/Cloyes-sur-le-Loir), GR 351 (Dreux/Senonches) et GRPVE (Grande randonnée de Pays - vallée de l'Eure)

Circuits pédestres descriptifs sur topoguides ou plans téléchargeables sur www.123randonnee.fr

Liaison Senonches / La Ferté-Vidame accessible à la balade familiale à V.T.T.

Circuit équestre

Circuit cyclotouristique